

Novall®

**Herbicide colza, tournesol, moutarde
et cultures porte-graines mineures**



Herbicide

Composition : 400 g/l de métazachlore + 100 g/l de quinmércac

Formulation : suspension concentrée (SC)

Usages et doses autorisés :

Colza, moutarde : 2,5 l/ha

Tournesol : 2 l/ha

Cultures porte-graines mineures :

- radis : 2 l/ha

- navet : 1,5 l/ha

Ne pas dépasser la dose de 1 000 g de métazachlore/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. (Depuis le 01/08/09).

Cultures porte-graines mineures : 1 application / saison

Porter des protections individuelles (gants et combinaison) lors de l'ensemble des étapes de manipulation et d'application du produit.

SPe1 :Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

ZNT /point d'eau temporaire ou permanent : colza : 20 m - tournesol : 5 m.

Délai de rentrée :48 heures après traitement

Autorisation de vente N° : 9000833

Classement toxicologique :

Xi Irritant N Dangereux pour l'environnement R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	<p>Attention</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
--	--

DAR : Tournesol :90 jours

Réglementation transport ADR : classe 9 (ONU 3082)

Conditionnement :bidon de 5 l (groupage par 4)

Produits pour les professionnels : utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits

Les matières actives

Le **métazachlore** est une matière active découverte par le Centre Agronomique de BASF Limburgerhof

Le **métazachlore** appartient au groupe chimique des acétamides

Nom chimique : 2-chloro-N-(pyrazol-1-ylméthyl) acétate-2',6'-xylidide

Formule brute : C₁₄H₁₆ClN₃O

Masse molaire : 277,8

Le **quinmérac** est une matière active découverte par le Centre Agronomique de BASF Limburgerhof

Le **quinmérac** appartient à la famille des acides quinoléine carboxyliques

Nom chimique : acide-7-chloro-3-méthylquinolinone-8-carboxylique

Formule brute : C₁₁H₈ClNO₂

Masse molaire : 221,6

Le produit formulé : Novall**Propriétés physiques et chimiques**

Densité : environ 1,15

Inflammabilité : non inflammable

Température limite de stockage : -5°C

Toxicologie :

Toxicité aiguë p.o DL 50 rat : 4070 mg/kg

LMR européenne :

Colza :

métazachlore : 1 mg/kg

quinmérac : 0,1 mg/kg

Tournesol, moutarde :

métazachlore : 0.1 mg/kg

quinmérac : 0.1 mg/kg

Novall est un herbicide de post-semis prélevée, du colza, de la moutarde, du tournesol, des navets et radis porte-graine ou de post-levée précoce du colza et de la moutarde, anti-dicotylédones et anti-graminées.

Intérêt du produit

Un haut niveau d'efficacité associé à un champ d'action très large.

Novall permet de résoudre la quasi totalité des problématiques de désherbage graminées et dicotylédones.

Novall est efficace sur les principales dicotylédones adventices du colza, à savoir, gailllet gratteron, matricaire, véronique, éthuse, capsule entre autres et sur celles du tournesol en particulier les ombellifères comme ammi élevé, éthuse, carotte sauvage mais également morelle, renouée persicaire.

Novall est efficace sur graminées, en particulier vulpin, pâturin, agrostis et ray-grass. Son efficacité est intéressante sur repousses de céréales et folle avoine.

Une bonne persistance d'action

Généralement, en culture de colza, la persistance d'action de **Novall** lui permet de contrôler les levées tardives d'adventices jusqu'à ce que la culture couvre suffisamment le sol pour prendre le relais.

Souplesse en cas de destruction accidentelle de la culture

De nombreuses cultures, sont possibles en cas de retournement d'une culture de colza. (Voir la liste ci-après)

Mode d'action

Le **métazachlore** est absorbé par l'axe hypocotylé et les racines des graminées et dicotylédones. Il est classé dans le groupe HRAC K3.

Le **quinmérac** est absorbé principalement par les racines des jeunes plantules mais aussi par les feuilles. Il est classé dans le groupe HRAC O.

Novall inhibe la germination des graines des adventices.

Novall

Champ d'activité

Dicotylédones :

- Alchémille des champs (*Alchemilla arvensis*)
- Ammi élevé (*Ammi majus*)
- Anthémis des champs (*Athemis arvensis*)
- Anthriscus commun (*Anthriscus cancelis*)
- Arabette de Thalius (*Arabidopsis thaliana*)
- Capselle bourse à pasteur (*Capsella bursa pastoris*)
- Carotte sauvage (*Daucus carota*)
- Céraïste des champs (*Cerastium arvense*)
- Drave (*Erophyla verna*)
- Ethuse faux persil (*Aethusa cynapium*)
- Gaillet gratteron (*Galium aparine*)
- Laiteron des champs (*Sonchus arvensis*)
- Laiteron rude (*Sonchus asper*)
- Laiteron maraîcher (*Sonchus oleraceus*)
- Lamier pourpre (*Lamium purpureum*)
- Matricaire camomille (*Matricaria chamomilla*)
- Morelle noire (*Solanum nigrum*)
- Mouron des oiseaux (stellaire) (*Anagallis arvensis*)
- Myosotis des champs (*Myosotis arvensis*)
- Renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*)
- Renouée persicaire (*Polygonum persicaria*)
- Rumex petite oseille (*Rumex acetosella*)
- Shérardie des champs (*Sherardia arvensis*)
- Sénéçon (*Senecio vulgaris*)
- Spéculaire Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*)
- Spergule des champs (*Spergula arvensis*)
- Tabouret des champs (*Thlapsi arvense*)
- Véronique à feuilles de lierre (*Veronica hederifolia*)
- Véronique agreste (*Veronica agrestis*)
- Véronique de Perse (*Veronica persica*)

L'efficacité de **Novall** est églament intéressante sur coquelicot, fumeterre, bunias fausse roquette.

L'action sur sanve, géranium et pensée sauvage peut-être irrégulière.

Graminées :

- Agrostide jouet du vent (*Agrostis spica-venti*)
- Digitale (*Digitaria sp*)
- Panic pied de coq (*Echinochloa crus-galli*)
- Pâturin annuel (*Pao annua*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Phalaris (*Phalaris minor*)
- Ray-grass (*Lolium sp*)

- Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides*)
- Setaire (*Setaria sp*)

Appliqué en pré-levée, **Novall** offre une activité intéressante sur folle avoine (*Avena sp*) et repousses de céréales (blé, orge).

Seules les fortes infestations de repousses de céréales nécessiteront l'application d'un anti-graminées spécifique type **Stratos®Ultra**.

Conditions d'application

COLZA

CAS GENERAL : utilisation en post-semis pré-levée.

Semis effectué à une date normale pour la région, avec des conditions climatiques favorables à la levée (sol frais), au peuplement et à l'enracinement.

- sol bien préparé, non motteux, finement grumeleux
- semis à une profondeur régulière de 2 à 3 cm, bien recouvert

Dans ces conditions, **Novall** s'utilise en un seul passage, dans les 3 jours après le semis.

dose : 2 à 2,5 l/ha

en fonction du risque de salissement

L'utilisation de **Novall** est également possible sur colza de printemps. Dans ce cas, traiter en post-semis pré-levée à la dose de 1,5 l/ha.

Semis en conditions difficiles : application en post-levée précoce.

- sol caillouteux ou très motteux ne permettant pas de recouvrir correctement les graines
- sol très battant ou très filtrant
- sol trop sec rendant la levée aléatoire
- fortes précipitations annoncées dans les 2 - 3 jours qui suivent le semis
- semis tardif

Novall s'applique le plus tôt possible après la levée du colza, c'est à dire à partir du stade « cotylédons élatés – 1ère feuille pointante » du colza (colza rayonnant).

dose en post-levée précoce :

Novall

2,5 l/ha

Attention : seul le stade des adventices importe pour déterminer l'époque limite de traitement avec **Novall**. **Novall** est efficace avant leur levée ou lorsqu'elles sont les plus jeunes possibles. Dans tous les cas ne pas traiter au-delà du stade deux feuilles des adventices.

En conditions de semis difficiles, le fractionnement est également recommandé : 1^{ère} application en post-semis prélevée à 1,5 l/ha, suivie d'une 2^{ème} application en post-levée très précoce à 1 l/ha.

ROTATION / RETOURNEMENT :

Cultures de remplacement possible en cas de retournement d'un colza :

En cas de destruction accidentelle de la culture (accident climatique, dégâts de ravageurs,...), la plupart des cultures (à l'exception du ray-grass) peuvent être réensemencées :

– **Après un bon labour et à condition de semer un peu plus dru :**

En hiver :

- ♦ blé tendre
- ♦ blé dur
- ♦ orge

Au printemps

- ♦ orge
- ♦ blé tendre
- ♦ luzerne

Après un travail du sol de 10 à 15 cm :

Au printemps

- ♦ betteraves
- ♦ colza de printemps
- ♦ féverole
- ♦ lin oléagineux, lin fibre
- ♦ maïs
- ♦ pomme de terre
- ♦ pois
- ♦ soja
- ♦ sorgho
- ♦ tournesol

Rotations culturales :

Dans le cadre de la rotation toutes les cultures sont possibles.

MOUTARDE

Cet usage a été obtenu dans le cadre de la procédure « usages mineurs ». Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

riés.

Novall s'utilise sur moutarde d'hiver et de printemps en respectant les mêmes conditions d'utilisation que pour les colzas.

TOURNESOL

Utilisation en post-semis pré-levée.

Novall s'utilise juste après le semis sur un sol finement préparé et un semis bien recouvert.

Lorsqu'une période de pluie est annoncée juste après le semis, traiter après le passage pluvieux, avant la levée du tournesol.

En cas de pluies abondantes après le traitement, des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître sous forme de tassement de végétation. Ces symptômes s'atténuent avec la croissance de la culture et n'ont aucune incidence sur le rendement et la qualité de la récolte.

Dose d'utilisation de **Novall** sur tournesol

		Taux de matière organique	
		>1,2%	<1,2%
Teneur en sable	<50%	2,0 l/ha	1,5 l/ha
	>50%	1,5 l/ha	NR*

suivant le type de sol :

NR* : non recommandé

♦ Ne pas utiliser en post-levée du tournesol.

ROTATION / RETOURNEMENT :

En cas de retournement du tournesol dû à une cause accidentelle (gel, limaces...), il est possible d'implanter une culture de tournesol, maïs ou soja après un travail du sol sur 10 à 15 cm.

Dans le cadre de la rotation toutes les cultures sont possibles.

CULTURES PORTE-GRAINES

Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « usages mineurs ». En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de la FNAMS (02.41.68.93.20). Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Navet : employé en pré-levée

Dose : 1,5 l/ha

Novall

Novall constitue la base du désherbage de la culture. Il est plus largement choisi pour son très large spectre d'activité plus spécifiquement pour contrôler gailllet et /ou ombellifères.

En l'absence de toute autre possibilité il peut être envisagé d'utiliser **Novall** en post-levée à dose réduite (1 l/ha) et avant le stade 2 feuilles des adventices.

Radis : employé en pré-levée

Dose : 2 l/ha

Novall contribue au programme de désherbage, pour son large champ d'activité plus spécifiquement pour contrôler gailllet et /ou ombellifères.

Il peut être envisagé d'utiliser **Novall** en post-levée pour les adventices tardives, avec ou sans binage, à dose réduite (1 l/ha) et avant le stade 2 feuilles des adventices.

REMARQUES

- ◆ Pour agir **Novall** demande suffisamment d'humidité après le semis.
- ◆ En application de post-levée, son activité peut-être limitée, si le sol est fermé (battance, tassement) et la pluviométrie insuffisante.

Chez le radis porte-graine, ces inconvénients sont souvent évités, en positionnant l'herbicide avant l'une des nombreuses irrigations de la culture.

REMARQUES GENERALES

- ◆ Ne pas rouler après traitement
- ◆ Ne pas irriguer dans les 3 semaines qui suivent le traitement (colza, tournesol, moutarde)
- ◆ Eviter l'entraînement du produit sur les cultures voisines en ne traitant que par temps

calme, sans vent et à une température ne dépassant pas 25°C à l'ombre.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Consulter le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Préparation de la bouillie

Remplir la cuve au 3/4 du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et bien agiter le bidon de **Novall** avant verser la quantité nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer trois fois les emballages et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

Précautions d'emploi

Cf. Précautions générales d'emploi.

Annule et remplace toute version précédente; il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF agro, 0 810 023 033, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

© Marque déposée BASF

NOTES PERSONNELLES